



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 21 novembre 2019 — N° 85

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Ménard (Laporte) fait une déclaration afin de souligner le 125^e anniversaire de la paroisse de Saint-Lambert.

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de souligner le rayonnement à l'international de l'École nationale d'aérotechnique.

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'ex-député George Springate pour son engagement communautaire.

M. Tardif (Rivière-du-Loup–Témiscouata) fait une déclaration afin de féliciter la ville de Rivière-du-Loup pour sa participation au projet environnemental Villes-vitrines.

M. Laframboise (Blainville) fait une déclaration afin de féliciter la ville de Blainville, classée au premier rang des municipalités québécoises où il fait bon vivre.

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francs) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de RDDS, Regroupement de défense des droits sociaux du district de Drummond.

21 novembre 2019

M. Ouellet (René-Lévesque) fait une déclaration afin de féliciter Mme Jennifer Dastous, lauréate du prix Pharmacien propriétaire de la relève.

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le 75^e anniversaire du Cercle des Filles d'Isabelle Saint-Jean-Vianney n° 674.

Mme D'Amours (Mirabel) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de l'organisme Route des arts.

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de souligner le succès du 30^e et dernier Festival du maïs.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, Mme Fournier (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de féliciter M. Boucar Diouf, récipiendaire de la Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale.

À 9 h 53, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 03.

21 novembre 2019

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. George Springate, ancien député de Sainte-Anne et de Westmount.

Dépôts de documents

M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le plan stratégique 2020-2023 de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail. Ce document est accompagné d'un tableau synoptique.

(Dépôt n° 1181-20191121)

Dépôts de pétitions

Mme Charbonneau (Mille-Îles) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 81 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise en place d'un fichier central d'identification par photo pour les transactions et le financement.

(Dépôt n° 1182-20191121)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Dorion (Taschereau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 753 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'ajustement des dettes des personnes assistées sociales.

(Dépôt n° 1183-20191121)

21 novembre 2019

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 20 novembre 2019, sur la motion proposée par Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale mandate la Commission de la santé et des services sociaux afin qu'elle procède les 22 et 23 janvier 2020 à des consultations particulières et auditions publiques concernant les services offerts aux personnes autistes, notamment lorsqu'elles atteignent l'âge de la majorité;

QUE la Commission entende les personnes et organismes suivants ainsi que toutes les personnes ou organismes qu'elle jugera nécessaire de convoquer :

Autisme Québec conjointement avec Autisme Montréal
Réseau pour transformer les soins en autisme (RTSA)
Autisme sans limites
M. Charles Lafortune, vice-président contenu et réalisation, Pixcom
The Little Red Playhouse
Autism Speaks
Dre Srividya Lyer, professeure adjointe au département de psychiatrie à l'Université McGill et chercheure au Centre de recherche de l'Hôpital Douglas
L'Association de médecins psychiatres du Québec (AMPQ)
L'Association des directions générales des commissions scolaires (ADIGECS)

21 novembre 2019

Association of Directors General of English School
Boards of Québec (ADGESBQ)

SACCADE, Mme Brigitte Harrison

L'École À Pas de Géant

Dr Alexis Beauchamp-Châtel, psychiatre, chef de
service médical du programme de psychiatrie
neurodéveloppementale adulte de l'IUSMM, professeur
adjoint de clinique au département de psychiatrie de
l'Université de Montréal

La Fédération québécoise de l'autisme

La Coalition Autisme Québec

M. Tung Tran, directeur du Programme santé mentale et
dépendance (par intérim) au CIUSSS du Centre-Ouest-
de-l'Île-de-Montréal, conjointement avec Mme
Geneviève Chabot, directrice adjointe de la réadaptation
au CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les
remarques préliminaires, répartie de la manière suivante :
6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement,
4 minutes au groupe parlementaire formant l'opposition
officielle, 1 minute au deuxième groupe d'opposition et 1 minute
au troisième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque
organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de
la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes
partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe
parlementaire formant le gouvernement, 11 minutes 40 secondes
pour l'opposition officielle, 2 minutes 55 secondes pour le
deuxième groupe d'opposition et 2 minutes 55 secondes pour le
troisième groupe d'opposition;

QUE l'organisation des travaux soit confiée au comité
directeur de la Commission, notamment l'aménagement de
l'horaire selon les éventuelles demandes de changements des
personnes et des organismes.

21 novembre 2019

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **249** en annexe)

Pour : **40** Contre : **64** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Mme Dorion (Taschereau), conjointement avec Mme Sauvé (Fabre), M. LeBel (Rimouski), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant les normes de sécurité dans les résidences pour aînés; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Mme Montpetit (Maurice-Richard), Mme Ghazal (Mercier), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) propose :

QUE l'Assemblée nationale réitère son appui au marché du carbone;

QU'elle rappelle que son renforcement représente une condition essentielle à l'atteinte des cibles climatiques du Québec;

QU'elle constate que le marché du carbone permet au Québec à la fois de minimiser les coûts des réductions des émissions de GES et d'accroître la compétitivité de nos entreprises;

21 novembre 2019

QU'elle rappelle que l'accélération de nouveaux protocoles de crédits compensatoires, notamment dans le secteur des forêts québécoises, représente une occasion importante de valoriser les réductions d'émissions de GES sur le territoire québécois;

QU'elle demande au gouvernement du Québec de maintenir et de renforcer son partenariat avec la Californie, d'accélérer l'adoption de nouveaux protocoles de crédits compensatoires et de poursuivre le recrutement de nouveaux membres au marché du carbone.

La motion est mise aux voix, un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 250 en annexe)

Pour : **102** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, conjointement avec Mme Rizqy (Saint-Laurent), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Hivon (Joliette), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue du 18 au 22 novembre 2019 de la Semaine des professionnelles et des professionnels de l'éducation;

QU'elle reconnaisse l'engagement de toutes les personnes qui effectuent, avec dévouement, un travail essentiel pour répondre aux besoins particuliers des élèves en offrant des services d'aide aux élèves, de soutien pédagogique ou de soutien administratif pour faire de l'école un milieu organisé;

QU'elle souligne la qualité des services offerts dans toutes les régions du Québec par les équipes-écoles du réseau scolaire auprès des élèves, des parents et de leurs collègues;

21 novembre 2019

QU'elle demande au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de garantir un accès équitable aux professionnels dans toutes les régions du Québec;

QU'enfin, elle rappelle que le travail des professionnelles et des professionnels de l'éducation contribue grandement au développement et à l'épanouissement des jeunes Québécoises et Québécois.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Derraji (Nelligan), conjointement avec M. Marissal (Rosemont), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant la mise en place d'un programme pilote pour les travailleurs étrangers; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Fournier (Marie-Victorin), conjointement avec M. Marissal (Rosemont), M. Ouellet (René-Lévesque) et M. Ouellette (Chomedey), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement canadien de rendre publique l'entente conclue avec Lowe's lors de l'achat de RONA en décembre 2016.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 251 en annexe)

Pour : **100** Contre : **0** Abstention : **0**

21 novembre 2019

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Lafrenière (Vachon), conjointement avec Mme St-Pierre (Acadie), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 10^e anniversaire du programme Les Survivantes du Service de Police de la Ville de Montréal qui vise à offrir des séances d'information aux différents professionnels œuvrant auprès des victimes d'exploitation sexuelle;

QU'elle rende hommage aux policiers du SPVM : Agente Diane Veillette et Agente Josée Mensales, instigatrices du programme ainsi qu'au sergent-détective Daniel Loiseau et au lieutenant-détective Dominic Monchamp qui interviennent quotidiennement auprès des victimes;

QU'elle réaffirme l'importance de la mise sur pied de telles initiatives visant à sensibiliser et informer les victimes d'exploitation sexuelle aux différentes ressources pouvant les aider à se sortir de ce milieu;

QU'elle souligne la tenue d'une commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs;

QU'enfin, elle félicite et encourage ces femmes et ces hommes qui se sortent de l'exploitation sexuelle et qui viennent en aide à d'autres en partageant leurs vécus.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

21 novembre 2019

Avis touchant les travaux des commissions

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi visant principalement l'encadrement des inspections en bâtiment et de la copropriété divise, le remplacement de la dénomination de la Régie du logement et l'amélioration de ses règles de fonctionnement et modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec et diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 18, Loi modifiant le Code civil, le Code de procédure civile, la Loi sur le curateur public et diverses dispositions en matière de protection des personnes;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 31, Loi modifiant principalement la Loi sur la pharmacie afin de favoriser l'accès à certains services;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 34, Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur la question de la fuite de données personnelles chez Desjardins;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 27, Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 37, Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec.

21 novembre 2019

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 20 novembre 2019, sur la motion de M. Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, proposant que le principe du projet de loi n° 40, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires, soit maintenant adopté.

À 12 h 59, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, proposant que le principe du projet de loi n° 40, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de Mme Melançon (Verdun).

21 novembre 2019

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Rizqy (Saint-Laurent) à M. Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, portant sur le sujet suivant : « La centralisation sans précédent du gouvernement caquiste avec son projet de loi n° 40, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires »;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Barrette (La Pinière) à M. Bonnardel, ministre des Transports, portant sur le sujet suivant : « L'inaction du gouvernement caquiste dans le dossier de l'élargissement de l'autoroute 55 dans le comté de Nicolet-Bécancour ».

À 18 h 24, M. Picard, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 26 novembre 2019, à 13 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

21 novembre 2019

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) :

(Vote n° 249)

POUR - 40

Anglade (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (QS)	Rousselle (PLQ)
Arcand (PLQ)	(Jonquière)	Melançon (PLQ)	Roy (PQ)
Arseneau (PQ)	Ghazal (QS)	Ménard (PLQ)	(Bonaventure)
Barrette (PLQ)	Hivon (PQ)	Montpetit (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Tanguay (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	LeBel (PQ)	Ouellet (PQ)	Zanetti (QS)
Ciccone (PLQ)	(Rimouski)	Perry Mélançon (PQ)	
Derraji (PLQ)	Leduc (QS)	Polo (PLQ)	
Dorion (QS)	Leitão (PLQ)	Rizqy (PLQ)	
Fortin (PLQ)	Lessard-Therrien (QS)	Robitaille (PLQ)	
Fournier (IND)	Maccarone (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	

CONTRE - 64

Allaire (CAQ)	Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Blais (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Foster (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	(Lac-Saint-Jean)	(Les Plaines)	Rouleau (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Girault (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Roy (CAQ)
Boulet (CAQ)	Grondin (CAQ)	Legault (CAQ)	(Montarville)
Bussière (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lemay (CAQ)	Samson (CAQ)
Caire (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Campeau (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Simard (CAQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	(Chapleau)	Skeete (CAQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Chauveau)	(Laviolette–Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Martel (CAQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	McCann (CAQ)	(Rivière-du-Loup–Témiscouata)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	Thouin (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	Tremblay (CAQ)

21 novembre 2019

Sur la motion de M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Mme Montpetit (Maurice-Richard), Mme Ghazal (Mercier), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 250)

POUR - 102

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lecours (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arcand (PLQ)	Émond (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	(Côte-du-Sud)
Arseneau (PQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Asselin (CAQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Reid (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fournier (IND)	Leduc (QS)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Roberge (CAQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Leitão (PLQ)	Robitaille (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Ghazal (QS)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Rouleau (CAQ)
(Prévost)	(Lac-Saint-Jean)	Lessard-Therrien (QS)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (PQ)
(Abitibi-Ouest)	Grondin (CAQ)	(Chapleau)	(Bonaventure)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chauveau)	(Montarville)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Tremblay (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Picard (CAQ)	Zanetti (QS)
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	(Soulanges)	
Dorion (QS)	LeBel (PQ)	Polo (PLQ)	
Dubé (CAQ)	(Rimouski)	Poulin (CAQ)	

21 novembre 2019

Sur la motion de Mme Fournier (Marie-Victorin), conjointement avec M. Marissal (Rosemont), M. Ouellet (René-Lévesque) et M. Ouellette (Chomedey) :

(Vote n° 251)

POUR - 100

Allaire (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Arseneau (PQ)	Foster (CAQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fournier (IND)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Bachand (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Barrette (PLQ)	(Jonquière)	Lemay (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Lemieux (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (PQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lévesque (CAQ)	(Bonaventure)
(Prévost)	Girault (CAQ)	(Chapleau)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
(Abitibi-Ouest)	Guilbault (CAQ)	(Chauveau)	Samson (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bussièrre (CAQ)	Hébert (CAQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Thouin (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	Tremblay (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	(Soulanges)	
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Polo (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dorion (QS)	LeBel (PQ)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	(Rimouski)	(Côte-du-Sud)	
Dufour (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)	
	(Lotbinière-Frontenac)		